

Les internes en pharmacie peuvent bénéficier d'une année recherche pour l'accomplissement de travaux de recherche en vue de la préparation

- d'un master,
- d'une thèse d'Université (doctorat) ou
- d'un diplôme équivalent.

La sélection du dossier ne se fait dorénavant que sur les critères qualitatifs du projet.

**TOUTES LES PROMOTIONS SONT CONCERNEES.**

L'interne doit déposer son dossier avant son dernier semestre.

- Un dossier papier devra être déposé :

**Avant le 30 avril 2014**

à l'UFR SMP

Scolarité Pharmacie – Emmanuel BATAILLE

19 rue Ambroise Paré - CS 71806 - 25030 BESANCON CEDEX

- Une version électronique PDF du dossier devra être également adressée à :  
emmanuel.bataille@univ-fcomte.fr

**Constitution du dossier** (suivre la trame du formulaire ci-joint) :

◆ **un document comportant :**

- **les coordonnées et le cursus de l'étudiant**
- **les coordonnées du laboratoire de recherche** labellisé par le plan quadriennal université Ministère de l'Education Nationale. S'il s'agit d'un laboratoire français ou son équivalent s'il s'agit d'un laboratoire étranger
- **les coordonnées du directeur de recherche**

◆ **le curriculum vitae de l'étudiant**

◆ **le projet de recherche de l'étudiant indiquant :**

- le sujet de recherche
- son intérêt général et scientifique
- son ou ses objectifs
- sa situation dans le contexte scientifique et médical au niveau national et international
- les méthodologies utilisées
- les retombées attendues
- une bibliographie

◆ **Le projet professionnel de l'étudiant**

◆ **le curriculum vitae du Directeur de Recherche**

***Nous vous tiendrons informés d'éventuelles évolutions***